



LES ECHOS



ZOOM SUR EN PAGE 2

⊙ Les vœux du maire

VIE MUNICIPALE PAGES 4 □ 7

- ⊙ 371 mauriciens reçoivent un colis de Noël
- ⊙ Fin 2020, un fort élan de solidarité de nos jeunes mauriciens
- ⊙ Centre de loisirs : des vacances pas comme les autres
- ⊙ Téléthon 2020
- ⊙ Lettre du Père Noël
- ⊙ Plantation d'arbres
- ⊙ Portrait

MEILLEURS VŒUX

Pierre GOUBET
Maire de Saint-Maurice-Maurice-de-Beynost

et l'ensemble du conseil municipal

vous souhaitent à vous et à vos proches
une bonne année 2021.

Continuons d'unir nos forces dans un même objectif :
NOTRE REUSSITE COMMUNE



VIE COMMUNAUTAIRE PAGE 8

- ⊙ Grand cycle de l'eau : La CCMP désormais compétente pour la gestion de l'eau et de l'environnement

VIE ASSOCIATIVE PAGES 9 □ 10

- ⊙ ARTEMIS
- ⊙ CT Dombes
- ⊙ Saint-Maurice Côtière Volley

VIE PRATIQUE PAGES 11 A 12

- ⊙ Marché hebdomadaire : Une nouvelle offre de restauration ambulante
- ⊙ Panneau Pocket : un millier d'utilisateurs pour notre commune
- ⊙ Retrouvez-nous sur Facebook
- ⊙ Erratum agenda 2021
- ⊙ Déjections canines
- ⊙ Couvre-feu
- ⊙ Agenda - Etat civil - Permanences

LES VOEUX DU MAIRE



Nous ne refermerons pas la porte de cette année 2020 aussi facilement que nous le souhaiterions. En effet, la pandémie qui a sévit sur toute la planète et généré un long cortège de drames humains mais également économiques et sociaux, reste très active en ce début d'année

2020 pour organiser, préparer notre projet pour les 6 ans de mandat.

Dès le vote de ce premier budget, le montant de l'investissement sera préservé permettant ainsi, le lancement, dès ce début d'année, d'opérations d'envergure visant à améliorer la qualité de vie des Mauriciens. En priorité le quartier est des cités Toray verra sa voirie totalement requalifiée. Nous enfouirons les réseaux secs en prévoyant l'arrivée prochaine de la fibre, l'éclairage public sera totalement remplacé et converti à la LED. Autour des Allées Symphonie, le stationnement public sera organisé et la circulation des piétons sécurisée.

La mutation de la RD 1084 en boulevard urbain rentrera dans sa phase d'étude. Les communes voisines nous emboîtent le pas pour réaliser un aménagement cohérent de Miribel à Beynost. Nous mettrons en révision le PLU (Plan Local d'Urbanisme) afin de l'adapter aux besoins de notre territoire. Ce document réglementaire, véritable « bible » de l'urbanisme communal, représente un énorme travail de concertation avec les habitants, les services de l'Etat et le Département. Il s'étendra sur deux années si le COVID ne vient pas perturber ce long processus.

2021.

Si l'espoir nous est enfin permis grâce à l'arrivée de nombreux vaccins, aucun relâchement dans la vigilance que chacun d'entre nous observe depuis bientôt un an n'est encore envisageable. Ce fameux lien social dont chaque être humain a besoin pour ne pas sombrer dans la dépression ne sera pas rétabli avant de nombreux mois. Je souhaite que cette année, nous nous sentions tous acteur de notre santé et responsable de celle des autres.

Bien sûr, l'activité de l'équipe municipale a été perturbée dès sa prise de fonction. Le risque lorsque l'action ne succède pas immédiatement à l'élection est de perdre la cohésion du groupe. Heureusement, ce n'est pas le cas. Nous avons utilisé cette année



Les Allées Symphonie

LES VOEUX DU MAIRE



RD 1084

En ce début d'année, la communauté de communes vient de franchir une nouvelle étape dans son équipement culturel phare. Le concours d'architecte a été lancé pour la réalisation du futur complexe cinématographique composé de cinq salles.

née 2020 ralentie pour cause d'élections sur fond de COVID. Le vote du budget n'intervenant qu'au mois de février, je vous propose de vous donner une liste exhaustive des investissements lancés cette année dans le prochain numéro des Echos.

Il me reste donc à souhaiter pour notre planète que le combat engagé par notre génération soit gagné en 2021 grâce à la vaccination en masse de tous les résidents de notre pays.

Je vous souhaite donc une excellente santé et le retour à des conditions de vie normale le plus rapidement possible.



Futur Multiplex à Saint-Maurice-de-Beynost

L'état de nos finances s'améliorant années après années de gestion rigoureuse, nous envisageons pour l'année 2021 un haut niveau d'investissements d'un montant avoisinant les 2,5 à 3 millions d'euros. Nous pourrions ainsi, compenser une an-

Le compte-rendu du conseil municipal du 21 janvier 2021 est disponible sur le site internet de la commune.
Vous pouvez aussi vous le procurer sur simple demande en mairie.
Prochain conseil : Lundi 22 février 2021

371 MAURICIENS REÇOIVENT UN COLIS DE NOËL CETTE ANNÉE

La distribution des colis de Noël offerts par la Municipalité et le Centre Communal d'Action Sociale a toujours été « un grand moment », une occasion de faire plaisir et de garder le lien avec nos aînés. Ce fut d'autant plus le cas, en ce mois de décembre 2020, à la suite de cette année si déroutante...

Le contenu du panier est certes particulièrement séduisant, mais la remise des colis de Noël est aussi une belle occasion de maintenir le lien social. Le CCAS proposait habituellement aux plus de 65 ans, de faire un choix : participer au traditionnel repas des aînés (en janvier) ou prendre un colis. Le contexte sanitaire ne nous a pas permis de garantir l'organisation du Repas des Anciens en janvier 2021. Face à cette situation particulière, le CCAS a proposé à TOUS les Mauriciens et Mauriciennes de 65 ans et plus de bénéficier du COLIS de Noël, offert par la Municipalité.

C'est ainsi que 371 colis ont été commandés cette année !

Les bénévoles, les membres du CCAS et les élus ont assuré la distribution des colis durant la semaine du 14 au 18 décembre, dans le respect des gestes barrières. Toutes les personnes inscrites pour bénéficier du colis avaient été contactées par téléphone pour leur fixer une plage de RDV en vue de la récupération de leur colis à la Mairie, d'autres avaient demandé une livraison à domicile. De plus, pour 2021, en fonction de l'évolution du contexte sanitaire, le CCAS proposera des « temps festifs » en cours d'année afin de partager un moment convivial et développer des actions intergénérationnelles.

Le CCAS vous souhaite une bonne année 2021 ! Restez prudents.



FIN 2020, UN FORT ELAN DE SOLIDARITÉ DE NOS JEUNES MAURICIENS !



Tout au long des mois de novembre et décembre, le Service Enfance de la Mairie de Saint-Maurice-de-Beynost a fait le choix de travailler sur le thème « citoyenneté - solidarité » avec les enfants. Fin 2020, la première action effectuée par les enfants du Centre de Loisirs et des activités périscolaires a été la fabri-

cation d'objets (décorations, lumignons,...) vendus sur le marché du samedi matin, en faveur du Téléthon. Les enfants ont poursuivi leurs actions avec la réalisation de « Boîtes Solidaires de Noël ». Pendant deux semaines, les familles se sont mobilisées pour faire des dons : un produit gourmand, un vêtement

chaud, un divertissement, un mot doux ou une carte de vœux. Le but était de confectionner des « boîtes cadeaux ». Les enfants du périscolaire ont ensuite réalisé les Boîtes Solidaires de Noël avec, au final, plus de 60 boîtes ! Elles ont été remises à la Croix Rouge de Saint-Maurice-de-Beynost qui en a assuré la distribution auprès de personnes démunies, isolées ou dans le besoin. L'idée étant de rompre l'isolement et de faire plaisir. Nous remercions les enfants pour leur investissement ainsi que les familles pour leur générosité. Les initiatives solidaires ne se sont pas arrêtées là ! En effet, les parents d'élèves ont eu l'idée de faire fabriquer par les enfants, des cartes de vœux à destination de nos seniors. L'école maternelle et

le centre de loisirs se sont associés à cette démarche. C'est avec grand plaisir que la Mairie de Saint-Maurice-de-Beynost a pris à sa charge l'envoi postal des 180 cartes récoltées. Les personnes de plus de 80 ans ont donc reçu, pendant les fêtes, une carte de vœux attentionnée, faite par un enfant de la commune. Un mois de décembre solidaire qui fait chaud au cœur ! Encore bravo pour vos initiatives, jeunes Mauriciennes et Mauriciens !



CENTRE DE LOISIRS : VACANCES DE NOËL

En cette fin d'année particulière, le centre de loisirs était ouvert du 21 au 24 décembre. Durant ces quatre jours, la trentaine d'enfants inscrits a pu profiter de diverses animations : création de décorations de table et de sapin de Noël, réalisation de cartes de vœux, etc... Les enfants ont pu préparer ces fêtes de fin d'année de manière très créative et colorée. Ils ont également profité d'une météo clémente pour les jeux extérieurs. Les prochaines vacances arrivent à grands pas (du 8 au 19 février 2021). Les inscriptions sont désormais ouvertes via le Portail famille ou en Mairie les lundis et jeudis de 14h à 18h. L'ensemble de l'équipe du Service Enfance vous souhaite une belle année 2021 et reste à votre écoute.



TELETHON 2020



La préparation d'un Téléthon, c'est chaque année des mois de travail. Malheureusement, les nouvelles ayant été de plus en plus mauvaises au fil des mois, à chaque réunion nous avons dû revoir le programme de nos actions à la baisse. Ainsi, 90%

des animations autour du Téléthon ont été annulées. Seules ont survécu certaines animations sur les divers marchés. Pour « les 6 à l'Unithon », le chiffre de la collecte 2020, bien qu'honorable, a fortement baissé par rapport à 2019 : nous avons récolté 5400 euros au lieu des 18000 euros de l'an passé. Mais ce qui importe surtout, c'est de ne pas perdre cette générosité d'autant que, comme l'a précisé Laurence TIENNOT-HERMENT, présidente de l'AFM-Téléthon : « Malgré ce contexte particulier, le Téléthon fête cette année un anniversaire important : les 30 ans de Généthon, le laboratoire de pointe que ce marathon caritatif a permis de financer. Inauguré le 8 décembre 1990, il a permis plusieurs avancées dans la thérapie génique, qui consiste à introduire du matériel génétique dans des cellules pour soigner une maladie ». Au moment de refermer cette parenthèse 2020, nous vous remercions pour votre générosité et vous donnons déjà rendez-vous pour le TÉLÉTHON 2021.



LÉTRE DU PÈRE-NOËL

Très chers Mauriciennes et Mauriciens, c'est avec tristesse que je n'ai pas pu venir à votre rencontre en décembre dernier, confinement oblige et vu mon grand

âge, j'ai dû rester en Laponie avec mes rennes. Je vous fais parvenir ces quelques photos souvenirs de mes passages parmi vous. Affectueusement.



PLANTATION D'ARBRES

Liquidambar Styraciflua

Morus Bombycis

Celtis Australis

Fraxinus Ornus



Non, il ne s'agit pas des toutes dernières formules magiques d'Harry Potter mais bien des noms de quelques essences d'arbres parmi les 12 variétés qui ont été plantées cet automne sur notre commune. Il s'agit de la plus importante plantation réalisée depuis le début du siècle.

Pourquoi est-il bon de planter des arbres ?

Planter un arbre est la manière la plus naturelle qui existe d'absorber les excès de CO2, les odeurs et les polluants tels que les oxydes d'azote, l'ammoniac, le dioxyde de soufre, l'ozone et les particules fines et de limiter le réchauffement climatique. Un arbre peut absorber près de 10 kilos d'air pollué chaque année et libérer 260 kilos d'oxygène. C'est un climatiseur naturel qui rafraîchit l'air de 2 à 8°C. Il atténue également la pollution sonore et empêche l'érosion des sols et le ruissellement des eaux de pluie : ses racines maintiennent la terre en place et encouragent l'eau à s'infiltrer dans le sol plutôt que de s'écouler.

Les arbres conservent l'énergie aussi bien l'été que

l'hiver en procurant de l'ombre contre la chaleur l'été et un abri contre les vents froids l'hiver. Ils attirent les oiseaux et d'autres pollinisateurs.

Il a été prouvé qu'une vue d'arbre réduit le stress et l'anxiété. C'est bon pour notre santé physique et morale. Sous réserve qu'ils soient plantés petits et en pleine terre, ils ne seront pleinement efficaces qu'après 20 à 25 ans. Ce sont donc quelques 70 arbustes qui ont été plantés dans les écoles maternelle et élémentaire, autour du centre socio-culturel Artémis, à l'extrémité de l'avenue Maurice Cusin et sur la place Charles De Gaulle.

Choisies avec soin par nos services techniques, les espèces retenues pour leur résistance à notre climat de plus en plus chaud, leurs palettes de couleur très variées (du blanc au vert clair en passant par le jaune, le rose, le pourpre ou le flamboyant) et leurs floraisons s'étalant de mars à octobre ont été plantées (avec compost fabriqué maison) par des équipes extrêmement motivées que même les pluies battantes n'ont pu arrêter.

Certaines espèces donneront également des fruits comestibles que vous pourrez déguster lors de vos promenades (morus bombycis, celtis australis, kaki fuyu). Un grand merci aux enfants de nos écoles maternelle et élémentaire qui ont participé aux plantations dans leurs cours respectives et qui pourront dire à leurs enfants d'ici 20 à 25 ans : "tu vois, cet arbre qui te fait de l'ombre... et bien c'est moi qui l'ai planté". Si la flore arborée vous intéresse, vous pouvez consulter le site internet de notre commune pour découvrir la liste des espèces récemment plantées dans notre espace public. Vous remarquerez, entre autres, la présence du lilas des Indes qui fleurira la place du marché, le liquidambar qui devrait se doter d'une belle parure orangée chaque automne et le tulipier sur lequel on compte pour créer de vastes surfaces ombragées.



PORTRAIT

Pour cette première édition de l'année, nous vous proposons de découvrir les missions de l'un des agents du service Finances/Marchés publics, Claire MALLET.



Les Echos (LE) : Bonjour Madame MALLET. Afin que les habitants de notre commune puissent mieux vous connaître, pourriez-vous nous parler de votre parcours professionnel ?

Claire MALLET (CM) :
« Au cours de mes études en droit, effectuées dans les Hauts de France, j'ai

choisi au terme de ma licence d'effectuer un stage dans une collectivité locale. J'ai été affectée au service des assemblées d'une communauté de communes pour découvrir le fonctionnement administratif et institutionnel. J'y ai pris beaucoup de plaisir et cela m'a confortée dans le choix de mon projet professionnel. A l'issue de mon Master 2 en droit public, j'ai travaillé dans une mairie de plus de 22 000 habitants en tant que référente marchés publics auprès des services techniques municipaux. Cette expérience a duré un peu plus de 3 ans. J'ai ensuite rejoint, en 2014, la région lyonnaise et Saint-Maurice-de-Beynost en tant que gestionnaire marchés publics et finances ».

LE : Pourriez-vous nous expliquer en quoi consiste votre travail ... ?

CM : « Je travaille au service finances et marchés publics en collaboration avec Monsieur Jean-Marc CHE-

VALARD, gestionnaire comptabilité. Je suis en lien direct avec tous les services, surtout avec les services opérationnels, pour recenser leurs besoins au sens large : fournitures de matériel, de travaux, recours à des prestataires extérieurs pour assurer des services d'entretien, de maintenance ainsi que la préparation des événements et des festivités, ... Ensuite, je mets en œuvre les procédures juridiques d'achat. En résumé, je m'occupe de la commande publique. L'essentiel de mon travail est d'être un support juridique car il existe de nombreuses règles et procédures à respecter notamment pour la rédaction et la passation des contrats.

Je m'occupe également de la comptabilité d'investissement, du mandatement au recouvrement des créances, participe à l'élaboration du budget communal et assure le suivi de l'inventaire communal. C'est un poste polyvalent qui permet d'œuvrer dans de nombreux domaines divers et variés ».

LE : ... et les qualités nécessaires pour l'exercer ?

CM : « C'est un métier exigeant mais très enrichissant car il permet de découvrir des matières que l'on ne connaît pas ou peu. Il nécessite de développer des capacités rédactionnelles, le sens de la discrétion, l'esprit d'équipe et la capacité d'écoute pour retranscrire avec fiabilité les besoins exprimés par les services. Ce qui est gratifiant, c'est d'être au service du public via la collectivité, de servir l'intérêt général ».

Madame MALLET, l'équipe des Echos vous remercie d'avoir pris un peu de votre temps avec nous pour vous faire connaître et présenter votre métier. Nous vous souhaitons pleine réussite dans votre carrière professionnelle.

GRAND CYCLE DE L'EAU : LA CCMP DESORMAIS COMPÉTENTE POUR LA GESTION DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Depuis le 1er janvier 2020, la CCMP exerce la compétence eau et assainissement sur l'ensemble du territoire communautaire et, par représentation/substitution, siège pour la commune de Tramoyes au syndicat d'eau potable Bresse/Dombes/Saône et pour la commune de Thil au syndicat d'eau potable Thil/Niévroz. Ainsi, Les syndicats inclus en totalité dans le périmètre de l'intercommunalité (SIENEL, SAMINE et SIVU) ont été dissous de plein droit, la CCMP se substituant aux syndicats dans l'exercice de ces compétences.

Sur le plan comptable, ce transfert de compétences a donné lieu à la clôture des budgets annexes communaux et des syndicats dissous entraînant la réintégration de l'actif et du passif dans le budget principal de la commune et la mise à disposition à titre obligatoire des immobilisations nécessaires à l'exercice des services, ainsi que les droits et obligations y afférant, notamment les emprunts, au profit de la CCMP.

De même, les excédents constatés à la clôture de l'exercice 2019 ont été transférés à la CCMP. Le domaine de l'eau et de l'assainissement constitue un cas particulier, puisque soumis au principe de l'équilibre financier qui nécessite l'individualisation des dépenses et des recettes au sein d'un budget spécifique, assortie de l'impossibilité de financement par le budget principal. De ce fait, les excédents ou déficits résultant strictement de l'exercice des compétences ont pu être identifiés.

Le dernier point mais non le moindre concernait le niveau de transfert des excédents communaux à la CCMP. Il a donné lieu à des nombreux échanges en bureau communautaire, aboutissant à un accord pour un transfert partiel des excédents, selon une clé de répartition complexe tenant compte notamment de l'état actuel des réseaux de chaque commune.

1, 70099 € TTC/m3 sur la base de la facture 120 m3
169,2 km de réseau de distribution d'eau potable
1 909 514 m3 mis en distribution sur le réseau d'eau potable dans l'année
75,9% de rendement du réseau de distribution
7,47 m3/km/j de pertes en réseau
9 488 clients desservis

ASSOCIATION DES COMMERCANTS ET ARTISANS DE LA CCMP

L'association des commerçants et artisans de la CCMP (l'ACA) a changé de président en 2020, Elisabeth Serre, étant déjà active dans cette structure, a pris cette mission, avec enthousiasme et décidée à insuffler son enthousiasme, dans les six communes qui la composent. Une organisation structurée avec des commissions par manifestations, et une volonté d'avancer. Des actions ont été menées malgré une année difficile, en commençant par une année blanche sans cotisation aux adhérents. Une envie d'animer et fidéliser autour du territoire local. Des jeux sur le thème d'Halloween et pour Noël, ont été réalisés en fin d'année avec le but de créer du mouvement au sein des commerces, et d'apporter de la joie aux citoyens en les faisant jouer et gagner de jolis lots. Près de 10 000 euros de chèques cadeaux réalisés par l'ACA, achetés par des entreprises et particuliers,

vont être réinjectés dans l'économie locale. Le développement d'une carte Elite destinée à fidéliser les clients.

L'ACA regroupe à ce jour plus de 60 adhérents commerçants, artisans, de toutes sortes sur les 6 communes de la CCMP, n'hésitez pas à les rejoindre, ensemble on va plus loin !

www.aca-ccmp.fr - contact@aca-ccmp.fr - Tél : 07 49 38 74 24



TOUTE L'ÉQUIPE ARTEMIS VOUS ADRESSE SES MEILLEURS VOEUX POUR 2021

LE PRIX GRAINES DE LECTEURS, C'EST



Toutes les classes de maternelle, le RAM, et la Crèche Française Dolto ont répondu présents cette année encore pour participer à l'élection du prix littéraire départemental « Graine de Lecteur ». La bibliothèque présentera à chaque groupe les deux sélections de 5 livres de façon ludique, afin que les enfants puissent choisir leur livre préféré... Une nouveauté cette année : seuls les parents qui ont lu les livres ont le droit de voter !!!

APPEL À BÉNÉVOLES SOUTIEN SCOLAIRE DES COLLÉGIENS

Envie d'être utile pour adultes de demain ? Artémis recherche des bénévoles pour accompagner des jeunes collégiens le mardi soir de 17h30 à 19h (période scolaire). Contactez-nous au 07 83 87 05 12.

PROJET JEUNES 14-17 ANS

Des idées, des envies, des projets pour une nouvelle année ? Arté jeunes continuent de vous accompagner dans leur réalisation.

ATELIER DE PRÉVENTION

« La maison à jouer » animé par l'ADAPA autour de jeux de société : vendredi 5 février de 14h30 à 16h30.

ATELIER DE PRÉVENTION

« Contes et légendes de nos régions » par la Compagnie du Grillon : dimanche 14 février de 15h à 16h30.

ATELIER PARENTS/ENFANTS

Nous vous accueillons les mercredis matin, de 10h à 11h30, pour passer un temps convivial et d'échanges autour d'animations manuelles, jeux, expression, nature... afin de renforcer le lien parents/enfants.

LES MERCREDIS ACCUEIL DE LOISIRS

De janvier à février, les mercredis d'Arté Jeunes seront animés autour de la thématique de la journée internationale du droit des femmes (8 mars). Au programme : débats, café-philosophie, jeux thématiques, interviews, vidéos et préparation d'une inauguration pour le mercredi 10 mars 2021.

VACANCES ARTE-JEUNES

Dates : Lundi 8 février - Vendredi 12 février / Lundi 15 février - Vendredi 19 février. En raison des incertitudes liées à la situation sanitaire, la diffusion du programme et les inscriptions s'effectueront à partir du samedi 23 janvier 2021.



Changement d'horaires exceptionnel
Horaires Accueil

Mardi : 9h-11h / 16h-17h50
Mercredi : 9h-11h / 14h-16h
Judi : 9h-11h / 16h-17h50
Vendredi : 9h-11h / 16h-17h50
Samedi : 9h-12h

Horaires de la bibliothèque :
Mardi, jeudi et vendredi : 16h-17h50
Mercredi : 14h-17h50
Samedi 9h-12h

Tél. 04 78 55 13 90

Et pour découvrir notre programme de chez vous :

Site internet : <https://artemis-smb.fr/>

Facebook : <https://fr-fr.facebook.com/pg/Centre-Social-Artemis-787084198043926/about/>

Ces dates sont susceptibles d'être annulées pour raison sanitaire.

CT DOMBES

Lors du 1er confinement, qui a perturbé le début de saison cycliste, le CT Dombes s'était organisé pour maintenir le contact via WHATSAPP avec les groupes « les Roses du CT Dombes » et « les cools ». Ce fût un réel succès encore confirmé par l'utilisation actuelle. Le 2eme confinement a stoppé prématurément la saison et de nouveau réduit nos contacts. Pour les rétablir, nous avons organisé des formations « OpenRunner » (logiciel de création de parcours pour GPS) en distanciel par vidéoconférence « ZOOM ». A défaut de

trouver la convivialité en pédalant ensemble, nous tentons de la retrouver, comme beaucoup, à l'aide des outils informatiques dont l'utilisation explose avec le confinement. Comme toujours, le CT Dombes a su réagir et s'adapter à ces situations qui, actuellement, perturbent fortement le monde associatif. La COVID-19 a finalement permis au CT Dombes d'être maintenant au top de la digitalisation ... avec peut-être bientôt des réunions, anniversaires et apéros en distanciel !



SAINT-MAURICE COTIERE VOLLEY

Malgré la crise sanitaire, le Saint Maurice Côtière Volley a pu assurer les entraînements des moins de 18 ans qui montent en puissance. Ils ont également participé au stage d'hiver du comité avec un record de participation. Deux équipes jeunes représentent le club.

Dans le championnat de l'Ain pour les M18 filles et dans le Rhône pour les M18 Garçons. Un tournoi découverte ouvert à tous les habitants de la côtière devrait être organisé dès la fin de la crise sanitaire. Le SMCV recrute des joueurs de tous niveaux. Renseignements à l'adresse smcvolley01@gmail.com



MARCHÉ HEBDOMADAIRE : UNE NOUVELLE OFFRE DE RESTAURATION

Depuis décembre dernier, le camion de pizzas à l'enseigne Chez Riton vient chaque samedi matin compléter l'offre de restauration ambulante de notre marché.

Après avoir cédé son restaurant de spécialités italiennes, Carmen, à présent associée à sa fille Alexie, s'est convertie à la vente à emporter pour proposer, outre un large choix de pizzas et chaussons cuits au feu de bois, de nombreux plats cuisinés à base de produits frais (lasagnes, gratins de pâtes, tartiflettes, salades composées, ...). Cette offre est complétée par une panoplie de desserts « maison » dont l'incontournable tiramisu. Commande possible au 06 70 78 78 48



ERRATUM - AGENDA 2021

Une coquille s'est glissée dans les coordonnées téléphoniques du salon de coiffure « Coiffure et Style » situé au 48 route de Genève. Le numéro de téléphone reporté dans l'agenda est erroné. Pour rendre rendez-vous le numéro à composer est le : 04 72 88 28 31. L'équipe de rédaction de l'agenda présente toutes ses excuses au propriétaire du salon.



Les Echos sont disponibles en version numérique sur le site de la commune www.saint-maurice-de-beynost.fr

PANNEAU POCKET : UN MILLIER D'UTILISATEURS

Depuis Avril 2020, la mairie se rapproche de ses habitants grâce à l'application mobile PanneauPocket. Aujourd'hui, la commune vient de dépasser les 1000 utilisateurs qui ont mis Saint-Maurice-de-Beynost en favoris sur leur téléphone. Ce système simple et efficace prévient les administrés instantanément à chaque alerte et information de la Mairie, par une notification et un panneau d'alerte et d'information.



RETROUVEZ-NOUS SUR FACEBOOK



Nouvelle année, nouvel outil de communication ! Née de la volonté de vous apporter une information rapide et de qualité sur les événements de notre commune et de notre territoire, l'équipe municipale a décidé de créer une page officielle

sur Facebook intitulée « Commune de Saint Maurice de Beynost » à laquelle vous pouvez d'ores et déjà vous connecter en tapant l'url suivante dans votre navigateur <https://www.facebook.com/saintmauricedebeynost/>. Alors, n'hésitez pas à nous rejoindre !

DEJECTIONS CANINES



La municipalité met à disposition des sacs pour déjections canines en mairie aux heures d'ouverture.

Pour rappel, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce, par mesure d'hygiène publique. Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe. Nous comptons sur vous pour participer à la propreté de notre commune !

AGENDA

En raison des contraintes sanitaires actuelles, la plupart des manifestations prévues sont à ce jour annulées.

Jeu. 18/02	Allegro Don du sang (sur RDV)
Lun. 22/02 19h	Municipalité Conseil municipal

COUVRE-FEU

Pendant toute la durée du couvre-feu, pensez, si vous devez circuler **entre 18h et 6h**, à vous munir d'une attestation dérogatoire téléchargeable sur le site du gouvernement : www.interieur.gouv.fr

Attention !

Pendant toute la période du couvre-feu instauré à 18h, **la mairie ferme ses portes les lundi et jeudi à 18h** (au lieu de 18h30)

Le périscolaire et la crèche restent ouverts jusqu'à 18h30 tous les jours malgré le couvre-feu.

Pensez à vous munir d'une attestation dérogatoire pour venir chercher votre enfant après 18h.

INFORMATION CORONAVIRUS COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES

Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique

Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir

Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter

Éviter de se toucher le visage

Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres

Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades

En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS 0 800 130 000 (appel gratuit)

ETAT CIVIL

Naissances	
05/11	Soulayman HAMMDA
20/12	Elie RISSON
21/12	Hélios COUVERT
31/12	Amira BENSARD
Mariage	
16/01	TIROUMOUROGANE et Saroojane RUTAH
Décès	
28/10	Barbara PLANK Vve VERVIER
03/12	Daniel THOLLON
13/12	Philippe SARTORETTI

PERMANENCES

permanence des adjoints
Sur rendez-vous :

23/01	Yvan HERZIG Communication et information
30/01	Aurétie SEBASTIEN Finances
06/02	Daniel MONCHANIN Affaires scolaires
13/02	Didier JUHEN Dev. économique et numérique
20/02	Lydie EXTIER-PONS Affaires sociales
27/02	Nicole BOURGEOIS Sport, Associations, Culture
06/03	Pierre GOUBET Maire
13/03	Claude CHARTON Cadre de vie
20/03	Eveline GUILLET Urbanisme et environnement

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi, Jeudi

Mardi, Mercredi, Vendredi

8h30 - 12h

8h30 - 12h

14h - 18h30



Adresse de la déchetterie :
Z.I. de la Tuillière à Miribel.

Horaires du 1er nov. au 31 mars.

Du lundi au vendredi :
8h-11h45 et 14h-16h45
Samedi :
8h-16h45 sans interruption.

LES ECHOS DE SAINT MAURICE : Journal municipal de Saint-Maurice-de-Beynost

- Directeur de la publication : P. GOUBET
- Ont participé à la rédaction : La commission Information-Communication, les équipes du CT Dombes, d'ARTEMIS et de Saint-Maurice Côtière Volley.
- Mise en page : S. JUBAN
- Edition : Mairie, avenue du Mas Rolland
- Impression : Prestaprim www.prestaprim.fr - Imprimé sur papier offset blanc recyclé
- Distribution : équipe municipale de bénévoles

MAIRIE DE SAINT MAURICE DE BEYNOST : avenue du Mas Rolland
Tél : 04 78 55 14 08 ©Email : mairie@saint-maurice-de-beynost.fr
Site : www.saint-maurice-de-beynost.fr